



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00607

Numéro SIREN : 954 506 077

Nom ou dénomination : RENAULT TRUCKS

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/019214

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/019214**
n°de gestion : **1954B00607**
n°SIREN : **954 506 077 RCS Lyon**

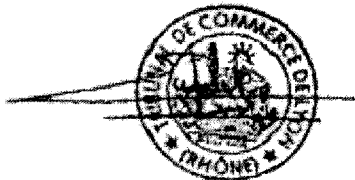
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 23/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RENAULT TRUCKS - Société par actions simplifiée
99 route de Lyon 69800 Saint-priest -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4878667



RENAULT TRUCKS

Sigle : RT

SAS au capital de 50.000.000 €

Siège social : 99 route de Lyon

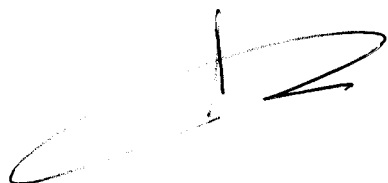
69800 Saint-Priest

954 506 077 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS

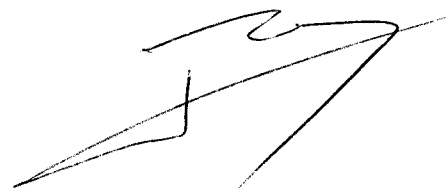
Exercice clos le 31 décembre 2016

Le Directeur Financier
M. Rodolphe ALINS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Alins'.

Le 28 avril 2017,

Le Président,
M. Bruno BLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Blin'.

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016		2015	
ACTIF		Brut	Amort. & Déprec.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	192,0	(153,0)	39,0	67,1
Terrains		71,8	(21,1)	50,8	50,9
Constructions		465,1	(331,9)	133,2	141,8
Installations techniques, mat. et outillages industriels		1 238,4	(978,3)	260,1	310,8
Autres immobilisations corporelles		36,7	(33,7)	3,1	4,4
Immobilisations en cours		22,8	0,0	22,8	12,6
Avances et acomptes		0,7	0,0	0,7	1,6
Immobilisations corporelles	3.2	1 835,6	(1 365,0)	470,6	522,1
Titres de participation	3.3	706,1	(4,9)	701,1	701,2
Créances rattachées à des participations	3.5	1,0	0,0	1,0	1,3
Autres titres immobilisés		0,3	0,0	0,3	0,3
Prêts	3.5	36,8	0,0	36,8	36,3
Autres immobilisations financières	3.5	0,6	0,0	0,6	1,0
Immobilisations financières	3.3	744,7	(4,9)	739,8	740,1
ACTIF IMMOBILISE		2 772,3	(1 522,9)	1 249,4	1 329,4
Matières premières, approvisionnements		73,8	(1,9)	71,9	69,9
En-cours de production de biens et services		32,6	0,0	32,6	33,4
Produits intermédiaires et finis		153,9	(19,5)	134,4	152,0
Marchandises		59,1	(9,7)	49,5	39,5
Stocks et en-cours	3.4	319,5	(31,1)	288,4	294,9
Avances et acomptes versés sur commandes	3.5	12,1	0,0	12,1	23,9
Créances clients et comptes rattachés	3.5	439,5	(5,7)	433,9	372,1
Autres créances	3.5 et 3.6	266,1	(0,2)	265,9	540,6
Créances	3.5	705,6	(5,8)	699,8	912,7
Disponibilités	3.13	5,4	(0,1)	5,3	5,2
Charges constatées d'avance	3.5	0,8	0,0	0,8	0,6
ACTIF CIRCULANT		1 043,3	(37,0)	1 006,3	1 237,3
Ecarts de conversion actif		9,2	0,0	9,2	6,8
TOTAL DE L'ACTIF		3 824,8	(1 559,9)	2 264,8	2 573,6

20

17

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
PASSIF		Net	Net
Capital		50,0	50,0
Prime d'émission		122,8	122,8
Ecart de réévaluation		164,7	164,7
Réserves légales		5,0	5,0
Autres réserves		312,7	117,3
Report à nouveau		0,0	0,0
Résultat de l'exercice		(48,2)	195,4
Subventions d'investissement		5,0	5,7
Provisions réglementées		0,3	0,3
CAPITAUX PROPRES	3.7	612,2	661,1
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	3.8	146,3	137,2
Autres provisions	3.9	254,0	433,9
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		400,3	571,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,4	2,9
Emprunts et dettes financières divers		6,1	7,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		23,6	8,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		903,8	957,5
Dettes fiscales et sociales		112,6	143,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11,6	8,1
Autres dettes		95,1	116,1
Produits constatés d'avance		90,3	92,1
DETTES	3.10 et 3.11	1 243,5	1 335,7
Ecart de conversion passif		8,9	5,7
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		2 264,8	2 573,6

RAT
RS

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
Production vendue - biens		3 710,8	3 706,1
Production vendue - services		439,5	395,8
Chiffre d'affaires net	4.1	4 150,3	4 101,9
Production stockée		(18,4)	3,5
Production immobilisée		(0,0)	0,0
Subventions d'exploitation		1,0	1,5
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	4.2	166,4	175,2
Transferts de charges	4.2	39,4	20,4
Autres produits		2,2	1,1
Produits d'exploitation		4 340,9	4 303,6
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 528,1	2 510,0
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		(15,6)	(13,8)
Autres achats et charges externes	4.4	911,6	821,1
Impôts, taxes et versements assimilés		57,4	56,8
Salaires et traitements		356,8	384,7
Charges sociales	4.5	145,5	159,4
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3.1 et 3.2	109,6	100,0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4.2	17,5	11,8
Dotations aux provisions	4.2	174,4	176,2
Autres charges		1,0	1,1
Charges d'exploitation		4 286,1	4 207,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		54,7	96,4
Produits financiers de participations		12,8	150,7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		(0,1)	0,4
Autres intérêts et produits assimilés		0,3	0,5
Reprises sur provisions et transferts de charges		2,9	2,8
Différences positives de change		17,5	21,6
Produits financiers		33,6	175,9
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		0,0	2,1
Intérêts et charges assimilés		0,2	3,6
Différences négatives de change		19,7	17,9
Charges financières		19,8	23,6
RESULTAT FINANCIER	4.6	13,7	152,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		68,5	248,7

RA

RA

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT (suite)
Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1,0	1,1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6,3	4,0
Reprises sur provisions	3.8 et 3.9	201,4	22,9
Transferts de charges		(0,0)	0,0
Produits exceptionnels		208,8	27,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		309,5	26,2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5,5	0,5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3.9	12,0	57,3
Charges exceptionnelles		327,0	84,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.8	(118,2)	(56,0)
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		(6,4)	(0,2)
IMPOT SUR LES BENEFICES	4.9	7,9	3,0
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		(48,2)	195,4

24

176

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société est contrôlée par le Groupe Volvo depuis le 2 janvier 2001. Elle a pour activité la conception, la fabrication et la commercialisation de véhicules industriels et utilitaires et de pièces de rechange. La commercialisation est effectuée principalement par le biais de sociétés liées ou de distributeurs privés en France et à l'Etranger.

Il est rappelé que suite à la réorganisation totale du Groupe Volvo initiée depuis 2012 et en vue d'aligner le modèle fiscal avec le schéma opérationnel mis en place dans le Groupe, le statut en matière de prix de transfert de la société Renault Trucks SAS a évolué. A compter du 1^{er} janvier 2014, la Société ne supporte plus les coûts et les risques associés aux fonctions exercées (la baisse d'activité par exemple) et se voit garantir par Volvo Lastvagnar AB un revenu de pleine concurrence pour les activités exercées (fonction recherche et développement, fonction industrielle et fonction commerciale principalement). L'ajustement payé à ce titre pour l'exercice 2016, comptabilisé en autres achats et charges externes (note 4,4) s'élève à M€ 80,5 (ajustement reçu pour M€ 94,2 au 31 décembre 2015 comptabilisé en chiffre d'affaires).

Au cours de l'année 2016 les faits majeurs ont été :

- le transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS,
- le paiement d'une amende de M€ 268,2 à la Commission Européenne mettant fin à une longue enquête antitrust (notes 3.9 et 4.8). En effet en janvier 2011, le Groupe Volvo et un certain nombre d'autres entreprises du secteur camions ont fait partie d'une enquête menée par la Commission européenne concernant une possible violation des règles antitrust de l'UE. En juillet 2016, le Groupe Volvo a conclu un accord avec la Commission européenne dans cette enquête. Dans ce contexte le Groupe Volvo reçoit des demandes de dommages-intérêts de clients et d'autres tiers alléguant qu'ils ont subi une perte en raison du comportement visé par la décision. À ce stade, il n'est pas possible de faire une estimation fiable de quelconque montant qui pourrait résulter de telles procédures.
- le classement du site de Vénissieux en tant que site amianté ; ce qui va conduire à des départs en cessation anticipée pour les salariés qui en font la demande. Ces départs n'auront qu'un impact limité sur le résultat de la Société. D'autre part, un risque de recours des salariés exposés existe à la clôture, mais la Société ne dispose pas d'éléments suffisants permettant de constituer une provision pour litiges.

Le Groupe Volvo a annoncé au cours de l'exercice 2016 son intention d'engager un processus de cession de son activité Ventes Gouvernementales (fabrication et vente de véhicules spécialement conçus aux gouvernements, à l'industrie de la défense, aux forces de maintien de la paix et aux organisations d'aide). Cette activité compte environ 1.300 employés, dont la plupart sont en France (dans les sociétés Renault Trucks Defense SAS et ses filiales, Panhard General Defense SAS et Auverland General Defense SAS, donc détenues directement ou indirectement à 100% par la société Renault Trucks SAS au 31 décembre 2016).

Depuis l'exercice 2015 un contrôle fiscal, relatif aux exercices 2009 à 2014, est en cours.

Les états financiers de la société Renault Trucks SAS sont à apprécier dans le cadre de son appartenance au Groupe Volvo.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception des immobilisations corporelles et financières acquises jusqu'au 31 décembre 1986 qui figurent à l'actif pour leur valeur réévaluée.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (principalement des logiciels et des droits commerciaux) figurent au bilan pour leur valeur historique et sont amorties sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, généralement comprises entre 3 et 10 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition; toutefois les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1986 ont été réévaluées à cette date.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition. Au 31 décembre 2012, la Société a renoncé à l'option fiscale permettant de constater le supplément d'amortissement en amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissement sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation, et sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 25 à 30 ans |
| - Aménagements et installations | 12 à 20 ans |
| - Matériels | 10 à 20 ans |
| - Outillages et machines spécifiques | 3 à 8 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

Un amortissement accéléré est constitué, le cas échéant, lorsque les plans de production prévoient une durée de vie plus courte que celles décrites ci-dessus.

De plus, une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la rentabilité future estimée des installations ne permet pas de couvrir leur valeur nette comptable.

28
17/3

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des titres de participation à leur valeur d'utilité. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution, le cas échéant. De plus, des provisions pour risques sont constituées, si nécessaire, à hauteur des capitaux propres négatifs. Les prêts en devises sont comptabilisés au cours de couverture, le cas échéant.

2.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6. Conversion des créances et dettes en devises

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. La différence résultant de la conversion des créances et des dettes en devises au taux de clôture est portée en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

2.7. Mesures de restructuration

Le coût des mesures de restructuration est comptabilisé dès lors qu'elles font l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

2.8. Engagements de retraite et assimilés

Une provision est comptabilisée au passif du bilan. Les avantages au personnel à prestations définies étant des passifs à long terme, la provision constituée correspond au financement dans le temps de la dette de l'employeur à l'égard de ses salariés. La charge est calculée sur la base des évaluations à la clôture de l'exercice précédent, les effets de changements d'hypothèses et de

RA
1/17

variations d'effectifs constituent des écarts actuariels qui sont pris en charge l'exercice suivant sur la durée résiduelle de vie active des salariés pour la quote-part qui excède le corridor (10% des droits acquis).

Les provisions comptabilisées ont tenu compte de l'impact de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008 qui prévoyait que la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ne serait plus possible entre 60 et 65 ans à compter du 1er janvier 2010, et que toute mise à la retraite, quelque que soit l'âge de départ, serait taxée à 25% en 2008 et à 50% à partir de 2009. Les effets de cette Loi ont été enregistrés en "coût des services passés", et pris en charge selon un mode linéaire sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

De même, en 2010 et 2012, l'impact de la réforme des retraites est enregistré en « coût des services passés » avec étalement selon un mode linéaire basé sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

Conformément aux options ouvertes par la recommandation ANC 2013-02, l'ancienne recommandation CNC n°2003-R01 est toujours appliquée (méthode 1).

2.9. Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la Société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.10. Garantie

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie des véhicules et pièces vendus, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits vendus sont déterminées à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

La Société propose des garanties supplémentaires aux garanties contractuelles (12-24 mois) pouvant aller jusqu'à 5 ans. Les garanties supplémentaires assimilées à des garanties contractuelles sont enregistrées en provisions. Les autres garanties qui font l'objet de contrats spécifiques payants sont comptabilisées en produits constatés d'avance, repris en proportion des coûts d'appels en garantie supportés sur ces contrats.

A compter du 1er janvier 2014, ces nouvelles garanties supplémentaires contractées au titre de l'exercice 2014 sont intégralement comptabilisées en produits constatés d'avance et ne concernent que le marché France (les garanties pour les autres marchés, hors France, étant directement comptabilisées dans les états financiers des sociétés du Groupe Volvo commercialisant ce service).

Par ailleurs, la Société traite certains incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, par le biais de campagnes de rappel. Une campagne de rappel a un caractère préventif, curatif ou sécuritaire couvrant une période de production très précise. Les provisions pour campagne de rappel sont estimées en fonction de leur solution technique préconisée et sont

comptabilisées dès que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent dans les autres créances.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, chaque constructeur du Groupe Volvo doit couvrir la garantie du véhicule complet de sa marque ou licence (y compris les composants fabriqués par d'autres sociétés du Groupe). Ainsi, la Société ne supporte plus les coûts de garantie afférents à des composants qu'elle fabrique et qui sont montés sur des camions d'une autre marque du Groupe Volvo.

2.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provision spéciale de réévaluation).

2.12. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété a été transféré au client.

Dans le cadre de ventes de véhicules neufs assorties d'une clause de rachat, une provision pour engagement de reprise est constituée visant à couvrir la différence entre la valeur de l'engagement de reprise majorée des coûts de réparation nécessaires à la revente d'une part, et la valeur de revente estimée à partir de la valeur nette de réalisation (soit la moyenne des ventes des neuf derniers mois par gamme) qui tient compte des effets des durées de stockage prévisionnel ainsi que des modes de distribution d'autre part.

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs aux opérations annexes à la vente (formation, coûts de préparation des véhicules, garanties spécifiques, fournitures...) sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour opérations annexes à la vente relatives aux produits vendus sont déterminées le plus souvent à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

Les contrats de maintenance sont comptabilisés conformément à la méthode à l'avancement.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de manière fiable, le montant inscrit en chiffre d'affaires est limité à celui des charges ayant concourues à l'exécution du contrat.

En complément de la garantie contractuelle, des contrats de service de réparation et de maintenance sont proposés aux clients. Le chiffre d'affaires, correspondant à la facturation de ces services, est différé et reconnu au fur et à mesure des dépenses engagées. Par exception, une partie du chiffre d'affaires correspondant aux frais de gestion est reconnue lors de la facturation du service.

En cours de vie, si l'analyse des marges révèle que le contrat est déficitaire, une provision pour risque est constituée pour couvrir les dépenses excédant les revenus différés.

23
M

2.13. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière de recherche et d'industrialisation.

2.14. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	<i>en millions d'euros</i>			
	31/12/2015	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016
Licences, logiciels, concessions et droits similaires	108,9	0,1	0,4	108,7
Autres immobilisations incorporelles	0,7	0,0	0,0	0,7
Frais de développement immobilisés	82,6	0,0	0,0	82,6
Immobilisations incorporelles en cours	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	192,3	0,1	0,4	192,0

Amortissements & Dépréciations				
	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Licences, logiciels, concessions et droits similaires	62,8	19,9	0,4	82,3
Autres immobilisations incorporelles	0,7		0,0	0,7
Frais de développement immobilisés	61,6	8,4	0,0	70,0
Total	125,2	28,3	0,4	153,0

Valeurs nettes	67,1			39,0
-----------------------	-------------	--	--	-------------

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à M€ 0,1 (M€ 0,1 au 31 décembre 2015).

La dotation aux amortissements s'élève à M€ 28,3 (M€ 15,8 au 31 décembre 2015).

Le poste Licences, logiciels, concessions et droits similaires a fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle de M€ 13,6. Cette dépréciation est relative à des droits d'entrée permettant d'accéder à la distribution par la Société de certains véhicules utilitaires et fait suite à la décision d'arrêt par Nissan de leur production et commercialisation.

RA
SM

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en millions d'euros</i>						
Valeurs brutes		<i>dont écart</i>	Acquisitions	Cessions		<i>dont écart</i>
	31/12/2015	<i>rééval. libre</i>	<i>& augmentat.</i>	<i>& diminut.</i>	31/12/2016	<i>rééval. libre</i>
Terrains	71,1	22,5	0,8	0,1	71,8	22,5
Constructions	463,6	73,0	6,9	5,4	465,1	73,0
Installations tech, mat & outil.	1 236,2	6,2	14,6	12,4	1 238,4	6,0
Autres immos corporelles	40,9	0,3	1,6	5,7	36,7	0,3
Immos en cours	12,6		20,3	10,1	22,8	
Avances et acomptes	1,6		0,0	0,9	0,7	
Total	1 826,1	102,0	44,2	34,6	1 835,6	101,8

Amortissements & Dépréciations	31/12/2015		Dotations	Reprises	31/12/2016	
			<i>& augmentat.</i>	<i>& diminut.</i>		
Terrains	20,2		1,0	0,1	21,1	
Constructions	321,8		14,4	4,2	331,9	
Installations tech, mat & outil.	925,5		64,1	11,2	978,3	
Autres immos corporelles	36,5		1,9	4,7	33,7	
Total	1 303,9		81,4	20,2	1 365,0	

Valeurs nettes	522,1	470,6
-----------------------	--------------	--------------

Il y a eu, sur l'année 2016, un transfert des postes d'immobilisations en-cours et d'avances et acomptes vers les postes d'immobilisations « définitives » pour un montant de M€ 11,0. Ainsi, les acquisitions de l'exercice s'élèvent à M€ 12,9 (M€ 15,4 au 31 décembre 2015) et sont principalement liées au renouvellement d'installations techniques et d'achats d'outillages dans les usines. La dotation aux amortissements s'élève à M€ 81,4 (M€ 84,1 au 31 décembre 2015).

Par ailleurs, la Société a cédé des immobilisations d'une valeur brute totale de M€ 7,9 (M€ 2,7 au 31 décembre 2015) ayant généré une plus-value nette de M€ 3,2. Ces cessions sont principalement liées au transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS (note I sur les faits majeurs de l'exercice).

La Société a mis hors service des immobilisations d'une valeur brute totale de M€ 15,7 (M€ 19,6 au 31 décembre 2015) ayant généré une moins-value nette de M€ 1,2 (moins-value nette de M€ 0,4 au 31 décembre 2015).

RF

if

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>en millions d'euros</i>				
Valeurs brutes	31/12/2015	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016
Participations	707,9	0,0	1,8	706,1
Créances rattachées à des participations	1,3	1,0	1,3	1,0
Autres titres immobilisés	0,3	0,3	0,3	0,3
Prêts et autres immobilisations financières	37,3	12,2	12,1	37,4
Total	746,8	13,5	15,5	744,7

Dépréciations	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Participations et autres titres immobilisés	6,7	0,0	1,8	4,9
Prêts et autres immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	6,7	0,0	1,8	4,9

Valeurs nettes	740,1			739,8
-----------------------	--------------	--	--	--------------

La SARL Renault Trucks Ukraine, société à responsabilité limitée de droit ukrainien au capital social de 22.733.045,75 UAH (fraction du capital détenu : 99,99 %) dont la liquidation avait été ouverte le 31 décembre 2014 a été radiée le 28 septembre 2016.

De ce fait, les participations ont diminuées de M€ 1,8 en valeur brute.

Au cours de l'exercice 2016 plusieurs sociétés du groupe ont fusionnées :

- la société Renault Trucks Argentina SA, qui était détenue à 89,57 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Volvo Trucks & Buses Argentina SA, le taux de détention de cette dernière est de 49,29 % par Renault Trucks SAS,
- la société Renault Trucks Commercial Portugal LDA, qui était détenue à 42,40 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Openway-Aluguer Veiculos Unipessoal LDA, le taux de détention de cette dernière est aussi de 42,40 % par Renault Trucks SAS,
- la société Renault Trucks Italia S.p.A, qui était détenue à 100 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Volvo Group Italia S.p.A., le taux de détention de cette dernière est de 8,78 % par Renault Trucks SAS.

La Société a cédé avec effet au 30 septembre 2016 à la société Total Lubrifiants les 5 % du capital social de la société Huiles Berliet SAS que la Société détenait. La société Huiles Berliet SAS a cessé d'utiliser le nom commercial Renault Trucks Oils et a adopté TLSP comme nom commercial.

Les principaux mouvements concernant les prêts et autres immobilisations de l'exercice sont principalement expliqués par les évolutions sur les prêts accordés à des organismes collecteurs dans

le cadre du financement de la participation à l'effort construction et aux avances permanentes de garantie aux concessionnaires.

3.4. STOCKS

en millions d'euros

	2016	2015
Matières premières, approvisionnement	71,9	69,9
En-cours de production de biens et services	32,6	33,4
Produits intermédiaires et finis	134,4	152,0
Marchandises	49,5	39,5
Valeurs nettes	288,4	294,9
dont valeur brute	319,5	322,1
dont dépréciation	(31,1)	(27,2)

3.5. ECHEANCES DES CREANCES

en millions d'euros

	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2016
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations (note 3.3)	1,0		1,0
Prêts (note 3.3)	14,3	22,5	36,8
Autres immobilisations financières (note 3.3)	0,0	0,6	0,6
Valeurs brutes	15,3	23,1	38,4
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	11,8	0,3	12,1
Créances clients et comptes rattachés	439,5		439,5
Autres créances (note 3.6)	265,9	0,2	266,1
Charges constatées d'avance	0,8		0,8
Valeurs brutes	718,0	0,5	718,5

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à M€ 439,5 (contre M€ 375,9 au 31 décembre 2015).

Les autres créances intègrent le solde du cash pooling Groupe pour un montant de M€ 97,2 (contre M€ 376,8 au 31 décembre 2015).

an


3.6. AUTRES CREANCES

en millions d'euros

Valeurs brutes	2016	2015
Fournisseurs débiteurs et remises à recevoir des fournisseurs	14,3	13,4
Créances sociales	9,9	6,3
Créances fiscales	41,8	40,7
Compte courant intégration fiscale	80,5	93,7
Créances diverses	0,5	0,8
Recours fournisseurs	20,1	8,3
Subvention d'investissement et d'exploitation à recevoir	1,0	0,9
Cash pool	97,2	376,8
Débiteurs divers	0,9	0,0
Total	266,1	540,8

Les créances sociales s'élèvent à M€ 9,9 (M€ 6,3 au 31 décembre 2015). La hausse s'explique principalement par l'augmentation des acomptes sur salaires

La diminution du compte courant d'intégration fiscale, envers la société Volvo Holding France SAS, s'explique principalement :

- par la diminution de la créance de CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour M€ (8,0) imputé sur les acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés de 2016,
- par la régularisation du CICE suite à la liquidation de l'impôt sur les sociétés de 2015 pour M€ 3,4,
- par le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche de l'exercice 2011 par l'Administration pour M€ 21,7,
- par la dotation du CICE au titre de l'exercice 2016 pour un montant de M€ 8,9,
- par l'augmentation de la créance de Crédit d'Impôt Recherche pour M€ 10,8,
- par l'imputation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) sur les acomptes versées au titre de l'impôt sur les sociétés de 2016 pour M€ (1,7),
- par le classement en créances fiscales de la TVA consolidée pour un montant de M€ 1,3 (M€ 6,0 au 31 décembre 2015 présentée en compte courant d'intégration fiscale).

L'augmentation du poste recours fournisseurs d'un montant de M€ 11,8 s'explique principalement du fait de la comptabilisation d'une provision garantie pour un modèle dont Renault Trucks SAS n'assure pas la production.

28

11/5

3.7. CAPITAUX PROPRES

<i>en millions d'euros</i>						
	31/12/2015	Affectation du résultat	Distribution du dividende	Distribution de réserves	Apport	Autres
						31/12/2016
Capital	50,0					50,0
Prime d'émission	122,8					122,8
Ecart de réévaluation	164,7					164,7
Réserves légales	5,0					5,0
Réserves réglementées	0,0					0,0
Autres réserves	117,3	195,4				312,7
Résultat de l'exercice	195,4	(195,4)				(48,2)
Subventions d'investissement	5,7					(0,7)
Provisions réglementées	0,3					0,0
Total	661,1	0,0	0,0	0,0	0,0	(48,9)
						612,2

Le capital social de la Société s'élève à M€ 50,0 et est divisé en 3.279.785 actions au 31 décembre 2015. Il est détenu en totalité par la société Volvo Holding France SAS depuis le 5 avril 2001.

L'associé unique, le 30 juin 2016 statuant sur les comptes de l'exercice 2015, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice soit M€ 195,4 en totalité au poste « Autres réserves ».

3.8. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

<i>en millions d'euros</i>						
	31/12/2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31/12/2016
Engagements retraite	125,8				8,7	134,5
Médaille du travail	11,3	1,0	0,6	0,0	0,0	11,8
Total	137,2	1,0	0,6	0,0	8,7	146,3
						net
dont (dotations)/reprises exploitation (note 4.2)		(1,0)	0,6	0,0	(8,7)	(9,1)
dont (dotations)/reprises exceptionnelles (note 4.8)					0,0	0,0

Les provisions constituées au titre des engagements de retraite et assimilés comprennent l'indemnité de départ à la retraite ainsi que les indemnités versées lors des remises de médailles du travail.

Les écarts actuariels non encore reconnus sont présentés en diminution de la provision et s'élèvent à M€ 113,6 au 31 décembre 2016 (M€ 93,3 au 31 décembre 2015).

La part du coût des services passés non encore enregistrée en charges est présentée en diminution de la provision et s'élève à M€ 19,9 au 31 décembre 2016 (M€ 21,7 au 31 décembre 2015).

29
1/3

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
- âge de départ à la retraite	de 62 à 64 ans*	de 62 à 64 ans*
- évolution des coûts salariaux	3,0 %	2,5 %
- actualisation financière	1,8 %	2,00 %
- table de mortalité	TH-TF 00-02	TH-TF 00-02
- taux de charges sociales si départ à l'initiative du salarié	de 39,90% à 41,66% *	de 39,90% à 41,66% *

* en fonction du statut et/ou de l'année de naissance

Le taux de rotation utilisé reflète l'expérience de l'entreprise en matière de démissions.

Les mouvements de la provision pour indemnité de départ à la retraite se décomposent comme suit :

coût des services rendus au cours de l'exercice :	M€ (7,3)
coût financier :	M€ (5,3)
montants réglés :	M€ 9,5
amortissement des écarts actuariels :	M€ (3,9)
amortissement du coût des services passés :	M€ (1,8)
reprise des charges sociales sur les engagements de retraite liés au Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2015	M€ 0,1

Soit une variation nette de M€ 8,7.

Une reprise exceptionnelle de M€ 0,1 a été comptabilisée sur 2016 correspondant à la part des charges sociales de la provision pour engagement de retraite des personnes parties dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2015 ; les indemnités versées à ces personnes étant légalement exonérées de charges sociales patronales.

29

[Signature]

3.9. AUTRES PROVISIONS

en millions d'euros

	31/12/2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31/12/2016
Garantie (note 2.10)	97,2	99,1	80,2	15,1	101,0
Engagements de reprise (note 2.12)	68,3	33,6	17,8	0,0	84,1
Opérations annexes sur ventes (note 2.12)	28,0	20,6	21,9	3,1	23,5
Risques clients	0,3	0,2	0,0	0,0	0,5
Autres	8,2	1,6	1,7	1,6	6,5
Risques de change (note 2.6)	2,2	0,0	1,1	0,0	1,1
Litiges (note 2.9)	170,1	3,1	163,2	2,0	8,0
Restructuration (note 2.7)	59,6	8,7	39,0	0,1	29,3
Total	433,9	166,9	324,9	21,9	254,0
					net
dont (dotations)/reprises exploitation (note 4.2)		(155,0)	124,6	19,8	(10,7)
dont (dotations)/reprises financières (note 4.6)		0,0	1,1	0,0	1,1
dont (dotations)/reprises exceptionnelles (note 4.8)		(11,8)	199,2	2,1	189,4

Les mouvements sur les provisions relatives à certains éléments de la garantie, des engagements de reprise et des opérations annexes sur ventes ne peuvent, pour des raisons techniques, être aisément distingués.

Le 19 juillet 2016, le Groupe Volvo a annoncé qu'il avait conclu un accord avec la Commission européenne mettant fin à une longue enquête antitrust de l'UE. Dans le cadre du règlement, le Groupe Volvo a versé en octobre une amende de M€ 670 au total. La Société quant à elle a repris la provision pour litige de M€ 160,0 de l'exercice 2014 et a payé une amende d'un montant de M€ 268,2.

La provision pour restructuration comprend notamment :

- un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avec signature d'un accord majoritaire le 17 septembre 2015 validé par la DIRECCTE le 2 octobre 2015 qui a été mis en place dans le cadre de la restructuration du Groupe Volvo. Ce plan va conduire au départ de 387 personnes en CDI. Il est basé sur le volontariat et englobe des départs en retraite, des départs en pré-retraite, des départs externes ainsi que des mobilités internes. La provision restante concernant ce plan de sauvegarde de l'emploi s'élève à M€ 18,9 au 31 décembre 2016 (M€ 51,5 au 31 décembre 2015). Les départs en retraite ont été entièrement effectifs au 31 décembre 2015. Les départs en préretraite se termineront au 30 juin 2018.
- le transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS ; sur 157 salariés de Renault Trucks SAS concernés par la proposition de transfert vers HCL Technologies France SAS, 64 personnes ont été transférées au 1^{er} avril 2016, 93 personnes ont refusé leur transfert. Une provision pour restructuration a été constituée à ce titre pour un montant de M€ 7,9 au 31 décembre 2016 (M€ 10,4 dont M€ 2,5 utilisés sur l'exercice).

28
1/1

3.10. DETTES

en millions d'euros

	2016	2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,4	2,9
Emprunts et dettes financières divers	6,1	7,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23,6	8,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	903,8	957,5
Dettes fiscales et sociales	112,6	143,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11,6	8,1
Autres dettes	95,1	116,1
Produits constatés d'avance	90,3	92,1
Total	1 243,5	1 335,6

Les emprunts et dettes financières divers sont composés principalement :

- d'avances de l'Etat pour M€ 4,7 (M€ 3,8 au 31 décembre 2015),
- de dette d'impôts vis-à-vis de la société-mère (Volvo Holding France SAS) dans le cadre de l'intégration fiscale pour M€ 0,9 (M€ 3,2 au 31 décembre 2015).

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à M€ 112,6 au 31 décembre 2016 (M€ 143,1 au 31 décembre 2015) et se décomposent en dettes envers le personnel au titre des rémunérations et indemnités dues M€ 60,6 (M€ 63,4 au 31 décembre 2015), dettes envers les organismes sociaux M€ 45,3 (M€ 62,0 au 31 décembre 2015) et dettes fiscales M€ 6,7 (M€ 17,7 au 31 décembre 2015).

Les autres dettes sont principalement composées de rabais, remises, ristournes à accorder aux clients M€ 51,3 (M€ 49,2 au 31 décembre 2015), d'avoirs clients à établir M€ 0,8 (M€ 26,3 au 31 décembre 2015 principalement lié à des refacturations intragroupe) et de comptes clients créditeurs M€ 1,5 (M€ 3,3 au 31 décembre 2015). Par ailleurs les autres dettes comprennent des commissions dues pour M€ 35,2 (M€ 35,0 au 31 décembre 2015), et des créditeurs divers pour M€ 1,2 (M€ 0,4 au 31 décembre 2015).

Les produits constatés d'avance concernent principalement les garanties payantes pour M€ 41,8 (M€ 71,7 au 31 décembre 2015), des autres opérations commerciales pour M€ 2,7 (M€ 0,7 au 31 décembre 2015), des contrats d'entretien pour M€ 38,1 (M€ 15,0 au 31 décembre 2015) et l'ajustement de reconnaissance du chiffre d'affaires en date du transfert de risque pour M€ 1,7 (M€ 4,8 au 31 décembre 2015).

La hausse du poste avances et acomptes reçus sur commandes en cours est principalement lié à un changement de contrat avec le client UGAP.

24
11/11

3.11. ECHEANCES DETTES

en millions d'euros

	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans	Total 2016
Emprunts et dettes auprès des étab.	0,4			0,4
Emprunts et dettes financières divers	3,6	0,4	2,0	6,1
Avances et acomptes reçus	23,6			23,6
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	903,8			903,8
Dettes fiscales & sociales	112,6			112,6
Dettes sur immobilisations	11,6			11,6
Autres dettes	95,1			95,1
Produits constatés d'avance	44,1	46,3		90,3
Total	1 194,8	46,7	2,0	1 243,5

3.12. ETAT DES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du Groupe Volvo.

en millions d'euros

	2016	2015
A C T I F		
Participations	705,0	706,8
Créances rattachées à des participations	1,0	1,3
Clients et comptes rattachés	202,2	179,4
Autres créances	186,0	470,6
P A S S I F		
Emprunts et dettes financières diverses	1,3	3,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120,3	88,6
Autres dettes	5,7	40,2

Le poste Autres créances est principalement composé du cash pooling Groupe qui s'élève à M€ 97,2 (M€ 376,8 au 31 décembre 2015) et de l'intégration fiscale vis-à-vis de la société mère Volvo Holding France SAS pour un montant de M€ 80,5.

20
17/3

3.13. TRESORERIE NETTE

en millions d'euros

	2016	2015
Dettes financières à court terme (note 3.11)	(4,0)	(8,9)
Disponibilités	5,3	5,2
Cash pool	97,2	376,8
Total	98,5	373,1

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRES D'AFFAIRES NET

Chiffres d'affaires par principale zone géographique

en millions d'euros

	2016	2015
France	1 643,4	1 618,1
Union européenne	2 030,9	1 973,7
Reste de l'Europe	92,2	86,3
Afrique	199,3	151,9
Amérique	38,0	33,4
Asie	141,1	231,7
Reste du monde	5,4	6,8
Total	4 150,3	4 101,9

Le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Comme indiqué en paragraphe I le chiffre d'affaires 2015 intégrait l'ajustement de prix de transfert positif avec la société Volvo Lastvagnar AB à hauteur de M€ 94,2.

af

[Signature]

4.2. (DOTATIONS)/REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

en millions d'euros

	2016	2015
Reprises sur autres provisions (notes 3.9) et dépréciations	156,2	172,9
(Dotations) aux dépréciations sur actif circulant	(17,5)	(11,8)
(Dotations) aux autres provisions (note 3.9)	(155,0)	(166,0)
(Dotations) et reprises sur provisions engagements de retraites (note 3.8)	(9,1)	(7,9)
Total (Dotations) / Reprises sur provisions et dépréciations sur actif circulant	(25,4)	(12,8)
Transferts de charges d'exploitation	39,4	20,4

Les transferts de charges d'exploitation comprennent notamment des indemnités versées au personnel dans le cadre :

- du Plan de Dispense d'Activité pour M€ 0,3 (M€ 1,3 au 31 décembre 2015),
- du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2014 pour M€ 4,2 (M€ 15,5 au 31 décembre 2015),
- du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2015 pour M€ 29,5 (M€ 0,3 au 31 décembre 2015),
- de la cession des actifs de l'activité informatique sur l'exercice pour M€ 2,0.

Ces indemnités sont comptabilisées en résultat exceptionnel (note 4.8).

4.3. ETAT DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Le chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises liées représente environ 54 % du chiffre d'affaires de la Société (56% au 31 décembre 2015). Les achats réalisés avec les entreprises liées représentent environ 23 % des achats de la Société (21% au 31 décembre 2015).

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

4.4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

en millions d'euros

	2016	2015
Achats	228,3	232,8
Services extérieurs	301,1	306,0
<i>dont études et recherches</i>	60,9	57,6
Autres services extérieurs	382,2	282,2
Total	911,6	821,1

En 2016, les autres achats et charges externes affichent une hausse de M€ 90,5 par rapport à l'année 2015, qui s'explique principalement par :

20
17/1

- l'augmentation des rémunérations d'intermédiaires (en hausse de M€ 5,0) et des honoraires (en hausse de M€ 113,9). Ils sont essentiellement composés d'ajustement de prix de transfert avec les sociétés du groupe dont la société Volvo Lastvagnar AB pour M€ 80,5 (pour rappel cet ajustement était un produit comptabilisé en chiffre d'affaires au 31 décembre 2015 pour M€ 94,2),
- la diminution des études et prestations liées à la production (en baisse de M€ 10,8),
- la diminution des frais de transports (en baisse de M€ 13,5).

4.5. CHARGES SOCIALES

Suite à l'entrée en vigueur en 2013 du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (art 244 quater C créée par l'article 68 de la 3^{ème} loi de finance rectificative pour 2012), la Société a suivi les recommandations de la CNCC quant à sa comptabilisation et son évaluation.

Un produit à recevoir a ainsi été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2016 s'élève à M€ 8,9 (M€ 9,5 au 31 décembre 2015). La Société a opté pour la comptabilisation du produit en diminution des charges de personnel.

Le CICE sera imputé sur l'IS dû par la Société.

Une information et une consultation des représentants du personnel sur l'utilisation du CICE (C.trav.art.L2323-26-1 et L2323-7-1 anciens) a été effectuée au cours de l'exercice.

4.6. RESULTAT FINANCIER

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Dividendes reçus de filiales	13,0	150,8
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)	1,8	0,1
(Dotations) / Reprises provision risques de change (note 3.9)	1,1	(0,4)
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)	0,0	0,9
Intérêts nets sur cash pool	(0,1)	(2,5)
Intérêts sur créances commerciales	0,1	(0,1)
Différence nette de change	(2,1)	3,7
Autres	(0,1)	(0,3)
Total	13,7	152,3

Au 31 décembre 2016, les dividendes reçus de filiales concernent principalement Volvo Europe Finance NV pour M€ 7,2 et Renault Trucks Vostok OOO pour M€ 5,6.

Les reprises pour dépréciation des immobilisations financières concernent la société Renault Trucks Ukraine SARL, qui a été liquidée au cours de l'exercice

RA
103

Les intérêts nets sur cash pool sont en nette diminution car la trésorerie est restée positive sur l'exercice (note 3.13).

4.7. ETAT DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du Groupe Volvo.

en millions d'euros

	2016	2015
Dividendes reçus des filiales (note 4.6)	13,0	150,8
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)	1,8	0,2
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)	0,0	0,9
Intérêts nets sur cash pool (note 4.6)	(0,1)	(2,5)
Autres	(0,2)	(0,6)
Total	14,5	148,8

4.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

en millions d'euros

	2016	2015
Coûts liés au Plan de Dispense d'Activité nets de reprises	0,1	0,0
Coûts liés à la restructuration du groupe nets de reprises (note 3.9)	(9,8)	(51,9)
(Dotations) / Reprises sur provisions réglementées (note 3.7)	0,0	(0,1)
(Dotations) / Reprises exceptionnelles sur litiges (note 3.9)	162,1	(1,6)
Charges exceptionnelles sur litiges	(268,3)	0,0
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations incorporelles (note 3.1)	0,0	0,0
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles (note 3.2)	2,0	(0,4)
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations financières (note 3.3)	(1,9)	0,0
Abandon de créances	(2,9)	(0,0)
Aides exceptionnelles filiales	(0,1)	(0,1)
Divers charges et produits exceptionnels	0,5	(1,9)
Total	(118,2)	(56,0)

Les coûts liés à la restructuration du groupe proviennent principalement d'une provision de M€ 7,9 liée au transfert du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS.

24


La forte augmentation des reprises exceptionnelles sur litiges est liée à la reprise de M€ 160,0 dotée en 2014 couvrant le risque d'amende par la Commission Européenne, suite au paiement de l'amende en 2016 à hauteur de M€ 268,2. Au 31 décembre 2016 l'impact sur le résultat net de Renault Trucks SAS s'élève donc à M€ 108,2.

Durant l'exercice 2016, la cession d'immobilisations financières concerne uniquement la liquidation de la société Renault Trucks Ukraine SARL (note 4.6).

4.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Depuis l'exercice 2002, la Société est intégrée fiscalement au sein du groupe dont Volvo Holding France SAS est la société-mère. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Le produit net d'impôt se décompose de la manière suivante :

en millions d'euros

	2016	2015
Impôts sur les sociétés	(5,2)	(12,8)
Crédits d'impôts	13,1	15,8
Total	7,9	3,0

La ventilation du produit net d'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

en millions d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant taux normal	68,5	7,9	76,4
Courant taux réduit			
Exceptionnel	(118,2)		(118,2)
Total	(49,7)	7,9	(41,8)

La situation fiscale latente résulte :

- des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal ;
- des impôts à payer sur des éléments qui, en raison des dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

RA

[Signature]

Elle s'analyse comme suit :

en millions d'euros

	2016	2015
Impôts latents sur différences temporaires et reports déficitaires - actif	188,5	218,9
Impôts latents sur provisions règlementées - passif	(0,1)	(0,1)
Total	188,4	218,8

Les impôts latents sont évalués au dernier taux d'impôt en vigueur et tiennent compte des évolutions de taux à venir.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. CONTRATS A TERME

Au 31 décembre 2016, la Société ne dispose plus de contrat de couverture de change, ces contrats étant détenus par AB Volvo depuis l'exercice 2012.

5.2. AUTRES ENGAGEMENTS

en millions d'euros

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	166,8	169,0

Les cautions avals et garanties donnés incluent pour M€ 92,9 en 2016 contre M€ 73,2 en 2015 les créances clients cédées à VFS, société du Groupe Volvo qui assure le financement des ventes France au réseau.

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a supprimé le droit individuel à la formation (DIF) pour le remplacer par le compte personnel formation (CPF) au 1^{er} janvier 2015. De ce fait la Société n'a plus d'engagement vis-à-vis des salariés.

en millions d'euros

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Engagements reçus		
Cautions, avals et garanties reçus	154,1	22,3
Garanties reçues de la Coface	791,9	394,5

Les garanties reçues de la Coface sont présentées pour leur totalité autorisée.

Engagements réciproques	335,3	290,7
--------------------------------	-------	-------

Ces engagements comprennent essentiellement des engagements de rachat de véhicules pour M€ 314,2, des engagements de commandes d'investissements pour M€ 15,0 et un engagement de consommation d'électricité pour M€ 6,1.

RA
A

Engagements liés au crédit-bail

A - Immobilisations en crédit-bail

en millions d'euros

Poste du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements			Valeur nette
		exercices ant.	de l'exercice	cumulées	
Terrains	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0
Constructions	6,4	1,0	0,3	1,3	5,1
Installations techniques matériel et outillage	0,4	0,3	0,0	0,3	0,1
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	9,8	1,3	0,3	1,6	8,2

B - Engagements de crédit-bail

en millions d'euros

Poste du bilan	Redevances payées			Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	exercices ant.	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains	1,0	0,3	1,3	0,3	1,2	0,1	1,5	0,4
Constructions	2,2	0,6	2,8	0,6	2,5	0,2	3,3	0,9
Installations techniques matériel et outillage	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	3,8	0,8	4,6	0,9	3,7	0,2	4,8	1,4

5.3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

en millions d'euros

A. Renseignements détaillés pour les titres dont la valeur brute excède 1% du capital de Renault Trucks sas

Eléments au 31 décembre 2016	Capital	Autres capitaux propres	% détention du capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis (val. nette)	Cautions et avals donnés	CA HT dernier ex. clos	Résultat dernier ex. clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales (part >= 50%)										
Renault Trucks Maroc sa (2)(3)	11,7	3,9	91,52	14,9	13,6			23,6	0,6	
Volvo Group Austria GMBH (2)	3,6	19,0	100,00	11,6	11,6			60,3	0,9	
Renault V.I Belgique sa (2)	3,0	0,8	99,99	1,5	1,5			64,2	(0,0)	
Renault Trucks (Schweiz) ag (2)(3)	1,4	3,1	100,00	1,6	1,6			57,1	0,3	
Volvo Group Espana SAU (2)	8,4	61,4	100,00	37,3	37,3			228,9	1,8	
Renault Trucks Commercial France sas (2)	39,8	12,8	100,00	59,0	59,0			158,0	1,8	
Renault Trucks UK Ltd (2)(3)	87,4	(33,1)	100,00	18,9	18,9			153,3	15,4	
Renault Trucks Vostok ooo (2)(3)	0,3	0,2	100,00	0,5	0,5			0,0	0,1	5,6
Renault Trucks Defense SAS (2)	28,0	132,5	100,00	35,1	35,1			372,9	24,2	
Participations (entre 10 et 50% du capital)										
Volvo Trucks & Buses Argentina (2)(3)	1,9	1,2	49,29	2,9	2,9			150,7	(6,2)	
Openway-Aluguer Veiculos Unipessoal (2)	2,7	12,1	42,40	9,0	5,5			9,8	0,6	
Fonderie Vénissieux sas (1)	2,7	7,9	49,00	1,3	1,3			34,8	1,0	
Volvo Europe Finance nv (2)	992,0	56,8	48,09	503,8	503,8			0,0	11,8	7,2
Volvo Romania SRL (2)(3)	3,0	8,4	35,14	1,5	1,5			58,2	3,1	

(1) Comptes sociaux au 30 septembre 2016

(2) Les informations relatives à ces filiales sont basées sur les comptes consolidés au 31/12/2016

(3) Les informations relatives aux filiales établissant des comptes en devises ont été converties au taux de clôture

20

1/3

B. Renseignements globaux sur les autres titres de participation

	Filiales		Participations		Total
	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises	
Valeur brute	5,7	0,2	0,3	1,1	7,3
Valeur nette	5,7	0,2	0,3	1,1	7,3
Prêts et avances consentis (valeur nette)	-	-	-	-	-
Cautions et avals donnés	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés	-	-	-	-	-

Les éléments relatifs aux filiales et participations sont basés sur des comptes sociaux non encore certifiés ou sur des comptes consolidés.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes individuels de la Société (préparés selon les normes IFRS), sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés, publiés et certifiés par PricewaterhouseCoopers AB de la société AB Volvo, sise en Suède et listée au Nasdaq Stockholm, Large Cap.

Conformément aux articles L 233-17 (modifié par ordonnance n°2015-900 du 23 juillet 2015 – art. 2 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016) et R 233-15 (modifié par décret n°2015-903 du 23 juillet 2015 – art. 2 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016) du Code de commerce, la Société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

6.2. EFFECTIF MENSUEL MOYEN

	2016	2015
Cadres	2 514	2 712
Employés, techniciens et agents de maîtrise	2 228	2 366
Agents de production	3 164	3 447
Total	7 906	8 525

Cet effectif prend en compte les personnes qui ont quitté l'entreprise dans le cadre du Plan de Dispense d'Activité et des Plans de Sauvegarde de l'Emploi et qui sont maintenues dans l'effectif, soit 187 personnes (507 personnes au 31 décembre 2015).

28
14/3

6.3. EVENEMENT POST-CLOTURE

Dans le cadre de la réorganisation du groupe AB Volvo, la Société a cédé avec effet au 6 avril 2017 la totalité des actions (soit 48,09% du capital social) qu'elle détenait dans Volvo Europe Finance NV à Volvo Group Belgium NV pour un montant de M€ 517,6.

RA

1/3



RENAULT TRUCKS

Sigle : RT

SAS au capital de 50.000.000 €

Siège social : 99 route de Lyon

69800 Saint-Priest

954 506 077 RCS Lyon

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept et le lundi vingt-deux mai, à Trappes dans les bureaux de Volvo Construction Equipement Europe SAS,

VOLVO HOLDING FRANCE,

SAS au capital de 566.730.000 €,

dont le siège social est à Saint-Priest (69800) au 99 route de Lyon,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 403 016 579,

représentée par son Président, M. Jean-Marie OSDOIT,

Associé unique, propriétaire de la totalité des 3.279.785 actions composant le capital social de la société RENAULT TRUCKS SAS désignée en tête des présentes et ci-après désignée par "la Société",

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion de l'exercice écoulé, visés par le Directeur Financier, M. Rodolphe ALINS, ont été arrêtés le 28 avril 2017 par M. Bruno BLIN, Président depuis le 1^{er} mars 2016, en remplacement de M. Olivier VIDAL DE LA BLACHE, Président du 1^{er} mai 2013 au 29 février 2016 inclus.

Le Commissaire aux comptes titulaire, la société PricewaterhouseCoopers Audit, a établi son rapport en date du 28 avril 2017.

Il a été donné par courriel du 12 mai 2017 au Commissaire aux comptes titulaire (la société PricewaterhouseCoopers Audit) et aux délégués du CCE communication du projet des présentes décisions soumises par le Président à l'associé unique, et des documents susmentionnés. Communication a aussi été donnée au Comité Central d'Entreprise via versement dans la BDES.

II - A PRIS PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- à l'affectation du résultat (distribution de dividendes),
- aux conventions avec le Président,
- à la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PROJET CONFIDENTIEL 28.04.2017

PREMIERE DECISION APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été soumis, lesdits comptes se soldant par une **perte de (48.233.488,36) €**.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé, soit à M. Olivier Vidal de la Blache pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 29 février 2016 et à M. Bruno Blin pour la période du 1^{er} mars 2016 au 31 décembre 2016.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 670.207 €, ainsi que l'augmentation d'autant du bénéfice fiscal de l'exercice.

DEUXIEME DECISION AFFECTATION DU RESULTAT (DISTRIBUTION DE DIVIDENDES)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion, décide d'apurer la perte de l'exercice 2016 s'élevant à (48.233.488,36) € en l'imputant en totalité au poste « autres réserves », lequel diminue de 312.669.179,68 € à 264.435.691,32 €, et de procéder à une distribution de **dividendes d'un montant de 300.001.933,95 €** à prélever sur les réserves libres :

- prélèvement sur les « autres réserves » 264.435.691,32 €
qui sont ainsi ramenées de 264.435.691,32 € à 0 €

- prélèvement sur la « prime d'émission » 35.566.242,63 €
qui est ainsi ramenée de 122.796.099,67 € à 87.229.857,04 €

300.001.933,95 €

Le dividende en numéraire unitaire est de 91,47 € et sera mis en paiement au siège social à compter du lundi 29 mai 2017 et jusqu'au samedi 30 septembre 2017.

L'associé unique a pris acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement				Revenus non éligibles à l'abattement
	Montant dividendes au titre de l'exercice clos	Nombre d'actions	Dividende distribué par action	Autres revenus distribués	
31 décembre 2015	0 €	3.279.785	0 €	-	-
31 décembre 2014	0 €	3.279.785	0 €	-	-
31 décembre 2013	0 €	3.279.785	0 €	-	-

TROISIEME DECISION CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART. L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE)

L'associé unique prend acte qu'il n'a été conclu jusqu'au 29 février 2016, directement ou par personne interposée, aucune convention, intervenant dans le champ de l'article L. 227-10 du Code de commerce et à mentionner au registre des décisions, entre la Société et son Président non associé jusqu'au 29 février 2016, M. Olivier Vidal de la Blache.

L'associé unique (la société Volvo Holding France) a approuvé et ratifié dans ses décisions du 30 juin 2016 qu'au cours de l'exercice écoulé il a été conclu entre la Société et son Président non associé M. Bruno Blin l'avenant à son contrat de travail autorisé par décisions de l'associé unique du 23 février 2016, pour les fonctions au 1^{er} mars 2016, distinctes des fonctions gratuites de Président de la Société, techniques de *President Business Area Renault Trucks*, sous l'autorité de Monsieur Martin Lundstedt, *Volvo Group President and CEO*. Ce dernier a signé ledit contrat au nom et pour le compte de Renault Trucks SAS en sa qualité de Directeur Général de la société Aktiebolaget Volvo (AB Volvo), qui contrôle, via ses holdings, dont Volvo Holding France, à 100% Renault Trucks SAS. L'associé unique a réitéré à toutes fins utiles la confirmation des fonctions salariales de M. Bruno Blin telles que modifiées par ledit avenant, conformément au procès-verbal de ses décisions du 23 février 2016 portant nomination de M. Bruno Blin avec effet au 1^{er} mars 2016. Aucune autre convention, intervenant dans le champ de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est à mentionner au registre des décisions.

TROISIEME DECISION DELEGATIONS DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra notamment de dépôt des comptes au Greffe du Tribunal de Commerce.

Le présent acte constatant les décisions de l'associé unique, devra être répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Signé en trois exemplaires originaux identiques, dont un pour le registre des décisions et un pour le dépôt des comptes au tribunal de commerce.

L'associé unique de RENAULT TRUCKS SAS



Pour la société **VOLVO HOLDING FRANCE**,
M. Jean-Marie OSDOIT, agissant en sa qualité de Président

GREFFE

RENAULT TRUCKS SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Renault Trucks SAS

99 route de Lyon
69800 Saint-Priest

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault Trucks SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 20, rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0)4 78 17 81 79, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes I, 3.12 et 4.3 de l'annexe qui précisent que les états financiers de la société Renault Trucks SAS sont à apprécier dans le cadre de l'appartenance au groupe AB Volvo.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

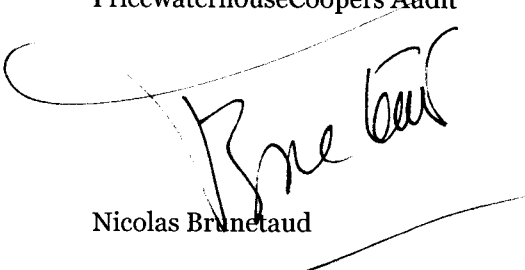
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 28 avril 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud



RENAULT TRUCKS

Sigle : RT

SAS au capital de 50.000.000 €

Siège social : 99 route de Lyon

69800 Saint-Priest

954 506 077 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 28 avril 2017,

Le Directeur Financier
M. Rodolphe ALINS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

Le Président,
M. Bruno BLIN

A handwritten signature in black ink, featuring a long, sweeping horizontal line with a small vertical stroke at the end.

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016		2015	
ACTIF					
		Brut	Amort. & Déprec.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	192,0	(153,0)	39,0	67,1
Terrains		71,8	(21,1)	50,8	50,9
Constructions		465,1	(331,9)	133,2	141,8
Installations techniques, mat. et outillages industriels		1 238,4	(978,3)	260,1	310,8
Autres immobilisations corporelles		36,7	(33,7)	3,1	4,4
Immobilisations en cours		22,8	0,0	22,8	12,6
Avances et acomptes		0,7	0,0	0,7	1,6
Immobilisations corporelles	3.2	1 835,6	(1 365,0)	470,6	522,1
Titres de participation	3.3	706,1	(4,9)	701,1	701,2
Créances rattachées à des participations	3.5	1,0	0,0	1,0	1,3
Autres titres immobilisés		0,3	0,0	0,3	0,3
Prêts	3.5	36,8	0,0	36,8	36,3
Autres immobilisations financières	3.5	0,6	0,0	0,6	1,0
Immobilisations financières	3.3	744,7	(4,9)	739,8	740,1
ACTIF IMMOBILISE		2 772,3	(1 522,9)	1 249,4	1 329,4
Matières premières, approvisionnements		73,8	(1,9)	71,9	69,9
En-cours de production de biens et services		32,6	0,0	32,6	33,4
Produits intermédiaires et finis		153,9	(19,5)	134,4	152,0
Marchandises		59,1	(9,7)	49,5	39,5
Stocks et en-cours	3.4	319,5	(31,1)	288,4	294,9
Avances et acomptes versés sur commandes	3.5	12,1	0,0	12,1	23,9
Créances clients et comptes rattachés	3.5	439,5	(5,7)	433,9	372,1
Autres créances	3.5 et 3.6	266,1	(0,2)	265,9	540,6
Créances	3.5	705,6	(5,8)	699,8	912,7
Disponibilités	3.13	5,4	(0,1)	5,3	5,2
Charges constatées d'avance	3.5	0,8	0,0	0,8	0,6
ACTIF CIRCULANT		1 043,3	(37,0)	1 006,3	1 237,3
Ecarts de conversion actif		9,2	0,0	9,2	6,8
TOTAL DEL'ACTIF		3 824,8	(1 559,9)	2 264,8	2 573,6

24 199

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
PASSIF		Net	Net
Capital		50,0	50,0
Prime d'émission		122,8	122,8
Ecart de réévaluation		164,7	164,7
Réserves légales		5,0	5,0
Autres réserves		312,7	117,3
Report à nouveau		0,0	0,0
Résultat de l'exercice		(48,2)	195,4
Subventions d'investissement		5,0	5,7
Provisions réglementées		0,3	0,3
CAPITAUX PROPRES	3.7	612,2	661,1
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	3.8	146,3	137,2
Autres provisions	3.9	254,0	433,9
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		400,3	571,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,4	2,9
Emprunts et dettes financières divers		6,1	7,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		23,6	8,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		903,8	957,5
Dettes fiscales et sociales		112,6	143,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11,6	8,1
Autres dettes		95,1	116,1
Produits constatés d'avance		90,3	92,1
DETTES	3.10 et 3.11	1 243,5	1 335,7
Ecart de conversion passif		8,9	5,7
TOTAL DU PASSIF		2 264,8	2 573,6

29 137

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
Production vendue - biens		3 710,8	3 706,1
Production vendue - services		439,5	395,8
Chiffre d'affaires net	4.1	4 150,3	4 101,9
Production stockée		(18,4)	3,5
Production immobilisée		(0,0)	0,0
Subventions d'exploitation		1,0	1,5
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	4.2	166,4	175,2
Transferts de charges	4.2	39,4	20,4
Autres produits		2,2	1,1
Produits d'exploitation		4 340,9	4 303,6
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 528,1	2 510,0
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		(15,6)	(13,8)
Autres achats et charges externes	4.4	911,6	821,1
Impôts, taxes et versements assimilés		57,4	56,8
Salaires et traitements		356,8	384,7
Charges sociales	4.5	145,5	159,4
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3.1 et 3.2	109,6	100,0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4.2	17,5	11,8
Dotations aux provisions	4.2	174,4	176,2
Autres charges		1,0	1,1
Charges d'exploitation		4 286,1	4 207,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		54,7	96,4
Produits financiers de participations		12,8	150,7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		(0,1)	0,4
Autres intérêts et produits assimilés		0,3	0,5
Reprises sur provisions et transferts de charges		2,9	2,8
Différences positives de change		17,5	21,6
Produits financiers		33,6	175,9
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		0,0	2,1
Intérêts et charges assimilées		0,2	3,6
Différences négatives de change		19,7	17,9
Charges financières		19,8	23,6
RESULTAT FINANCIER	4.6	13,7	152,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		68,5	248,7

17

24

Renault Trucks SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT (suite)
Exercice clos le 31 décembre

en millions d'euros

	Note	2016	2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1,0	1,1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6,3	4,0
Reprises sur provisions	3.8 et 3.9	201,4	22,9
Transferts de charges		(0,0)	0,0
Produits exceptionnels		208,8	27,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		309,5	26,2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5,5	0,5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3.9	12,0	57,3
Charges exceptionnelles		327,0	84,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.8	(118,2)	(56,0)
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		(6,4)	(0,2)
IMPOT SUR LES BENEFICES	4.9	7,9	3,0
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		(48,2)	195,4
		124	125

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société est contrôlée par le Groupe Volvo depuis le 2 janvier 2001. Elle a pour activité la conception, la fabrication et la commercialisation de véhicules industriels et utilitaires et de pièces de rechange. La commercialisation est effectuée principalement par le biais de sociétés liées ou de distributeurs privés en France et à l'Etranger.

Il est rappelé que suite à la réorganisation totale du Groupe Volvo initiée depuis 2012 et en vue d'aligner le modèle fiscal avec le schéma opérationnel mis en place dans le Groupe, le statut en matière de prix de transfert de la société Renault Trucks SAS a évolué. A compter du 1^{er} janvier 2014, la Société ne supporte plus les coûts et les risques associés aux fonctions exercées (la baisse d'activité par exemple) et se voit garantir par Volvo Lastvagnar AB un revenu de pleine concurrence pour les activités exercées (fonction recherche et développement, fonction industrielle et fonction commerciale principalement). L'ajustement payé à ce titre pour l'exercice 2016, comptabilisé en autres achats et charges externes (note 4,4) s'élève à M€ 80,5 (ajustement reçu pour M€ 94,2 au 31 décembre 2015 comptabilisé en chiffre d'affaires).

Au cours de l'année 2016 les faits majeurs ont été :

- le transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS,
- le paiement d'une amende de M€ 268,2 à la Commission Européenne mettant fin à une longue enquête antitrust (notes 3.9 et 4.8). En effet en janvier 2011, le Groupe Volvo et un certain nombre d'autres entreprises du secteur camions ont fait partie d'une enquête menée par la Commission européenne concernant une possible violation des règles antitrust de l'UE. En juillet 2016, le Groupe Volvo a conclu un accord avec la Commission européenne dans cette enquête. Dans ce contexte le Groupe Volvo reçoit des demandes de dommages-intérêts de clients et d'autres tiers alléguant qu'ils ont subi une perte en raison du comportement visé par la décision. À ce stade, il n'est pas possible de faire une estimation fiable de quelconque montant qui pourrait résulter de telles procédures.
- le classement du site de Vénissieux en tant que site amianté ; ce qui va conduire à des départs en cessation anticipée pour les salariés qui en font la demande. Ces départs n'auront qu'un impact limité sur le résultat de la Société. D'autre part, un risque de recours des salariés exposés existe à la clôture, mais la Société ne dispose pas d'éléments suffisants permettant de constituer une provision pour litiges.

Le Groupe Volvo a annoncé au cours de l'exercice 2016 son intention d'engager un processus de cession de son activité Ventes Gouvernementales (fabrication et vente de véhicules spécialement conçus aux gouvernements, à l'industrie de la défense, aux forces de maintien de la paix et aux organisations d'aide). Cette activité compte environ 1.300 employés, dont la plupart sont en France (dans les sociétés Renault Trucks Defense SAS et ses filiales, Panhard General Defense SAS et Auverland General Defense SAS, donc détenues directement ou indirectement à 100% par la société Renault Trucks SAS au 31 décembre 2016).

1/1/ RY

Depuis l'exercice 2015 un contrôle fiscal, relatif aux exercices 2009 à 2014, est en cours.

Les états financiers de la société Renault Trucks SAS sont à apprécier dans le cadre de son appartenance au Groupe Volvo.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception des immobilisations corporelles et financières acquises jusqu'au 31 décembre 1986 qui figurent à l'actif pour leur valeur réévaluée.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (principalement des logiciels et des droits commerciaux) figurent au bilan pour leur valeur historique et sont amorties sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, généralement comprises entre 3 et 10 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition; toutefois les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1986 ont été réévaluées à cette date.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition. Au 31 décembre 2012, la Société a renoncé à l'option fiscale permettant de constater le supplément d'amortissement en amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissement sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation, et sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 25 à 30 ans |
| - Aménagements et installations | 12 à 20 ans |
| - Matériels | 10 à 20 ans |
| - Outillages et machines spécifiques | 3 à 8 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

Un amortissement accéléré est constitué, le cas échéant, lorsque les plans de production prévoient une durée de vie plus courte que celles décrites ci-dessus.

De plus, une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la rentabilité future estimée des installations ne permet pas de couvrir leur valeur nette comptable.

AA

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des titres de participation à leur valeur d'utilité. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution, le cas échéant. De plus, des provisions pour risques sont constituées, si nécessaire, à hauteur des capitaux propres négatifs. Les prêts en devises sont comptabilisés au cours de couverture, le cas échéant.

2.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6. Conversion des créances et dettes en devises

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. La différence résultant de la conversion des créances et des dettes en devises au taux de clôture est portée en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

2.7. Mesures de restructuration

Le coût des mesures de restructuration est comptabilisé dès lors qu'elles font l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

2.8. Engagements de retraite et assimilés

Une provision est comptabilisée au passif du bilan. Les avantages au personnel à prestations définies étant des passifs à long terme, la provision constituée correspond au financement dans le temps de la dette de l'employeur à l'égard de ses salariés. La charge est calculée sur la base des évaluations à la clôture de l'exercice précédent, les effets de changements d'hypothèses et de

variations d'effectifs constituent des écarts actuariels qui sont pris en charge l'exercice suivant sur la durée résiduelle de vie active des salariés pour la quote-part qui excède le corridor (10% des droits acquis).

Les provisions comptabilisées ont tenu compte de l'impact de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008 qui prévoyait que la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ne serait plus possible entre 60 et 65 ans à compter du 1er janvier 2010, et que toute mise à la retraite, quelque que soit l'âge de départ, serait taxée à 25% en 2008 et à 50% à partir de 2009. Les effets de cette Loi ont été enregistrés en "coût des services passés", et pris en charge selon un mode linéaire sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

De même, en 2010 et 2012, l'impact de la réforme des retraites est enregistré en « coût des services passés » avec étalement selon un mode linéaire basé sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

Conformément aux options ouvertes par la recommandation ANC 2013-02, l'ancienne recommandation CNC n°2003-R01 est toujours appliquée (méthode 1).

2.9. Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la Société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.10. Garantie

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie des véhicules et pièces vendus, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits vendus sont déterminées à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

La Société propose des garanties supplémentaires aux garanties contractuelles (12-24 mois) pouvant aller jusqu'à 5 ans. Les garanties supplémentaires assimilées à des garanties contractuelles sont enregistrées en provisions. Les autres garanties qui font l'objet de contrats spécifiques payants sont comptabilisées en produits constatés d'avance, repris en proportion des coûts d'appels en garantie supportés sur ces contrats.

A compter du 1er janvier 2014, ces nouvelles garanties supplémentaires contractées au titre de l'exercice 2014 sont intégralement comptabilisées en produits constatés d'avance et ne concernent que le marché France (les garanties pour les autres marchés, hors France, étant directement comptabilisées dans les états financiers des sociétés du Groupe Volvo commercialisant ce service).

Par ailleurs, la Société traite certains incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, par le biais de campagnes de rappel. Une campagne de rappel a un caractère préventif, curatif ou sécuritaire couvrant une période de production très précise. Les provisions pour campagne de rappel sont estimées en fonction de leur solution technique préconisée et sont

comptabilisées dès que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent dans les autres créances.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, chaque constructeur du Groupe Volvo doit couvrir la garantie du véhicule complet de sa marque ou licence (y compris les composants fabriqués par d'autres sociétés du Groupe). Ainsi, la Société ne supporte plus les coûts de garantie afférents à des composants qu'elle fabrique et qui sont montés sur des camions d'une autre marque du Groupe Volvo.

2.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provision spéciale de réévaluation).

2.12. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété a été transféré au client.

Dans le cadre de ventes de véhicules neufs assorties d'une clause de rachat, une provision pour engagement de reprise est constituée visant à couvrir la différence entre la valeur de l'engagement de reprise majorée des coûts de réparation nécessaires à la revente d'une part, et la valeur de revente estimée à partir de la valeur nette de réalisation (soit la moyenne des ventes des neuf derniers mois par gamme) qui tient compte des effets des durées de stockage prévisionnel ainsi que des modes de distribution d'autre part.

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs aux opérations annexes à la vente (formation, coûts de préparation des véhicules, garanties spécifiques, fournitures...) sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour opérations annexes à la vente relatives aux produits vendus sont déterminées le plus souvent à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

Les contrats de maintenance sont comptabilisés conformément à la méthode à l'avancement.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de manière fiable, le montant inscrit en chiffre d'affaires est limité à celui des charges ayant concourues à l'exécution du contrat.

En complément de la garantie contractuelle, des contrats de service de réparation et de maintenance sont proposés aux clients. Le chiffre d'affaires, correspondant à la facturation de ces services, est différé et reconnu au fur et à mesure des dépenses engagées. Par exception, une partie du chiffre d'affaires correspondant aux frais de gestion est reconnue lors de la facturation du service.

En cours de vie, si l'analyse des marges révèle que le contrat est déficitaire, une provision pour risque est constituée pour couvrir les dépenses excédant les revenus différés.

MP *PA*

2.13. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière de recherche et d'industrialisation.

2.14. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	<i>en millions d'euros</i>			
	31/12/2015	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016
Licences, logiciels, concessions et droits similaires	108,9	0,1	0,4	108,7
Autres immobilisations incorporelles	0,7	0,0	0,0	0,7
Frais de développement immobilisés	82,6	0,0	0,0	82,6
Immobilisations incorporelles en cours	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	192,3	0,1	0,4	192,0

Amortissements & Dépréciations				
	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Licences, logiciels, concessions et droits similaires	62,8	19,9	0,4	82,3
Autres immobilisations incorporelles	0,7		0,0	0,7
Frais de développement immobilisés	61,6	8,4	0,0	70,0
Total	125,2	28,3	0,4	153,0

Valeurs nettes	67,1			39,0
-----------------------	-------------	--	--	-------------

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à M€ 0,1 (M€ 0,1 au 31 décembre 2015).

La dotation aux amortissements s'élève à M€ 28,3 (M€ 15,8 au 31 décembre 2015).

Le poste Licences, logiciels, concessions et droits similaires a fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle de M€ 13,6. Cette dépréciation est relative à des droits d'entrée permettant d'accéder à la distribution par la Société de certains véhicules utilitaires et fait suite à la décision d'arrêt par Nissan de leur production et commercialisation.

RA

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	<i>en millions d'euros</i>					
	31/12/2015	dont écart rééval. libre	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016	dont écart rééval. libre
Terrains	71,1	22,5	0,8	0,1	71,8	22,5
Constructions	463,6	73,0	6,9	5,4	465,1	73,0
Installations tech, mat & outil.	1 236,2	6,2	14,6	12,4	1 238,4	6,0
Autres immos corporelles	40,9	0,3	1,6	5,7	36,7	0,3
Immos en cours	12,6		20,3	10,1	22,8	
Avances et acomptes	1,6		0,0	0,9	0,7	
Total	1 826,1	102,0	44,2	34,6	1 835,6	101,8

Amortissements & Dépréciations				
	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Terrains	20,2	1,0	0,1	21,1
Constructions	321,8	14,4	4,2	331,9
Installations tech, mat & outil.	925,5	64,1	11,2	978,3
Autres immos corporelles	36,5	1,9	4,7	33,7
Total	1 303,9	81,4	20,2	1 365,0

Valeurs nettes	522,1	470,6
-----------------------	--------------	--------------

Il y a eu, sur l'année 2016, un transfert des postes d'immobilisations en-cours et d'avances et acomptes vers les postes d'immobilisations « définitives » pour un montant de M€ 11,0. Ainsi, les acquisitions de l'exercice s'élèvent à M€ 12,9 (M€ 15,4 au 31 décembre 2015) et sont principalement liées au renouvellement d'installations techniques et d'achats d'outillages dans les usines. La dotation aux amortissements s'élève à M€ 81,4 (M€ 84,1 au 31 décembre 2015).

Par ailleurs, la Société a cédé des immobilisations d'une valeur brute totale de M€ 7,9 (M€ 2,7 au 31 décembre 2015) ayant généré une plus-value nette de M€ 3,2. Ces cessions sont principalement liées au transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS (note I sur les faits majeurs de l'exercice).

La Société a mis hors service des immobilisations d'une valeur brute totale de M€ 15,7 (M€ 19,6 au 31 décembre 2015) ayant généré une moins-value nette de M€ 1,2 (moins-value nette de M€ 0,4 au 31 décembre 2015).

AA

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>en millions d'euros</i>				
Valeurs brutes	31/12/2015	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016
Participations	707,9	0,0	1,8	706,1
Créances rattachées à des participations	1,3	1,0	1,3	1,0
Autres titres immobilisés	0,3	0,3	0,3	0,3
Prêts et autres immobilisations financières	37,3	12,2	12,1	37,4
Total	746,8	13,5	15,5	744,7
Dépréciations	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Participations et autres titres immobilisés	6,7	0,0	1,8	4,9
Prêts et autres immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	6,7	0,0	1,8	4,9
Valeurs nettes	740,1			739,8

La SARL Renault Trucks Ukraine, société à responsabilité limitée de droit ukrainien au capital social de 22.733.045,75 UAH (fraction du capital détenu : 99,99 %) dont la liquidation avait été ouverte le 31 décembre 2014 a été radiée le 28 septembre 2016.

De ce fait, les participations ont diminuées de M€ 1,8 en valeur brute.

Au cours de l'exercice 2016 plusieurs sociétés du groupe ont fusionnées :

- la société Renault Trucks Argentina SA, qui était détenue à 89,57 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Volvo Trucks & Buses Argentina SA, le taux de détention de cette dernière est de 49,29 % par Renault Trucks SAS,
- la société Renault Trucks Commercial Portugal LDA, qui était détenue à 42,40 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Openway-Aluguer Veiculos Unipessoal LDA, le taux de détention de cette dernière est aussi de 42,40 % par Renault Trucks SAS,
- la société Renault Trucks Italia S.p.A, qui était détenue à 100 % par Renault Trucks SAS, a fusionné dans la société Volvo Group Italia S.p.A., le taux de détention de cette dernière est de 8,78 % par Renault Trucks SAS.

La Société a cédé avec effet au 30 septembre 2016 à la société Total Lubrifiants les 5 % du capital social de la société Huiles Berliet SAS que la Société détenait. La société Huiles Berliet SAS a cessé d'utiliser le nom commercial Renault Trucks Oils et a adopté TLSP comme nom commercial.

Les principaux mouvements concernant les prêts et autres immobilisations de l'exercice sont principalement expliqués par les évolutions sur les prêts accordés à des organismes collecteurs dans

le cadre du financement de la participation à l'effort construction et aux avances permanentes de garantie aux concessionnaires.

3.4. STOCKS

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Matières premières, approvisionnement	71,9	69,9
En-cours de production de biens et services	32,6	33,4
Produits intermédiaires et finis	134,4	152,0
Marchandises	49,5	39,5
Valeurs nettes	288,4	294,9
dont valeur brute	319,5	322,1
dont dépréciation	(31,1)	(27,2)

3.5. ECHEANCES DES CREANCES

	<i>en millions d'euros</i>		
	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2016
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations (note 3.3)	1,0		1,0
Prêts (note 3.3)	14,3	22,5	36,8
Autres immobilisations financières (note 3.3)	0,0	0,6	0,6
Valeurs brutes	15,3	23,1	38,4
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	11,8	0,3	12,1
Créances clients et comptes rattachés	439,5		439,5
Autres créances (note 3.6)	265,9	0,2	266,1
Charges constatées d'avance	0,8		0,8
Valeurs brutes	718,0	0,5	718,5

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à M€ 439,5 (contre M€ 375,9 au 31 décembre 2015).

Les autres créances intègrent le solde du cash pooling Groupe pour un montant de M€ 97,2 (contre M€ 376,8 au 31 décembre 2015).

RA /13

3.6. AUTRES CREANCES

en millions d'euros

Valeurs brutes	2016	2015
Fournisseurs débiteurs et remises à recevoir des fournisseurs	14,3	13,4
Créances sociales	9,9	6,3
Créances fiscales	41,8	40,7
Compte courant intégration fiscale	80,5	93,7
Créances diverses	0,5	0,8
Recours fournisseurs	20,1	8,3
Subvention d'investissement et d'exploitation à recevoir	1,0	0,9
Cash pool	97,2	376,8
Débiteurs divers	0,9	0,0
Total	266,1	540,8

Les créances sociales s'élèvent à M€ 9,9 (M€ 6,3 au 31 décembre 2015). La hausse s'explique principalement par l'augmentation des acomptes sur salaires

La diminution du compte courant d'intégration fiscale, envers la société Volvo Holding France SAS, s'explique principalement :

- par la diminution de la créance de CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour M€ (8,0) imputé sur les acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés de 2016,
- par la régularisation du CICE suite à la liquidation de l'impôt sur les sociétés de 2015 pour M€ 3,4,
- par le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche de l'exercice 2011 par l'Administration pour M€ 21,7,
- par la dotation du CICE au titre de l'exercice 2016 pour un montant de M€ 8,9,
- par l'augmentation de la créance de Crédit d'Impôt Recherche pour M€ 10,8,
- par l'imputation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) sur les acomptes versées au titre de l'impôt sur les sociétés de 2016 pour M€ (1,7),
- par le classement en créances fiscales de la TVA consolidée pour un montant de M€ 1,3 (M€ 6,0 au 31 décembre 2015 présentée en compte courant d'intégration fiscale).

L'augmentation du poste recours fournisseurs d'un montant de M€ 11,8 s'explique principalement du fait de la comptabilisation d'une provision garantie pour un modèle dont Renault Trucks SAS n'assure pas la production.

RA
/b

3.7. CAPITAUX PROPRES

		<i>en millions d'euros</i>				
	31/12/2015	Affectation du résultat	Distribution du dividende	Distribution de réserves	Apport	Autres
						31/12/2016
Capital	50,0					50,0
Prime d'émission	122,8					122,8
Ecart de réévaluation	164,7					164,7
Réserves légales	5,0					5,0
Réserves réglementées	0,0					0,0
Autres réserves	117,3	195,4				312,7
Résultat de l'exercice	195,4	(195,4)				(48,2)
Subventions d'investissement	5,7					(0,7)
Provisions réglementées	0,3					0,0
Total	661,1	0,0	0,0	0,0	0,0	(48,9)
						612,2

Le capital social de la Société s'élève à M€ 50,0 et est divisé en 3.279.785 actions au 31 décembre 2015. Il est détenu en totalité par la société Volvo Holding France SAS depuis le 5 avril 2001.

L'associé unique, le 30 juin 2016 statuant sur les comptes de l'exercice 2015, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice soit M€ 195,4 en totalité au poste « Autres réserves ».

3.8. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

	<i>en millions d'euros</i>					
	31/12/2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31/12/2016
Engagements retraite	125,8				8,7	134,5
Médaille du travail	11,3	1,0	0,6	0,0	0,0	11,8
Total	137,2	1,0	0,6	0,0	8,7	146,3
						net
dont (dotations)/reprises exploitation (note 4.2)		(1,0)	0,6	0,0	(8,7)	(9,1)
dont (dotations)/reprises exceptionnelles (note 4.8)					0,0	0,0

Les provisions constituées au titre des engagements de retraite et assimilés comprennent l'indemnité de départ à la retraite ainsi que les indemnités versées lors des remises de médailles du travail.

Les écarts actuariels non encore reconnus sont présentés en diminution de la provision et s'élèvent à M€ 113,6 au 31 décembre 2016 (M€ 93,3 au 31 décembre 2015).

La part du coût des services passés non encore enregistrée en charges est présentée en diminution de la provision et s'élève à M€ 19,9 au 31 décembre 2016 (M€ 21,7 au 31 décembre 2015).

2-8 1/11

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
- âge de départ à la retraite	de 62 à 64 ans*	de 62 à 64 ans*
- évolution des coûts salariaux	3,0 %	2,5 %
- actualisation financière	1,8 %	2,00 %
- table de mortalité	TH-TF 00-02	TH-TF 00-02
- taux de charges sociales si départ à l'initiative du salarié	de 39,90% à 41,66% *	de 39,90% à 41,66% *

* en fonction du statut et/ou de l'année de naissance

Le taux de rotation utilisé reflète l'expérience de l'entreprise en matière de démissions.

Les mouvements de la provision pour indemnité de départ à la retraite se décomposent comme suit :

coût des services rendus au cours de l'exercice :	M€ (7,3)
coût financier :	M€ (5,3)
montants réglés :	M€ 9,5
amortissement des écarts actuariels :	M€ (3,9)
amortissement du coût des services passés :	M€ (1,8)
reprise des charges sociales sur les engagements de retraite liés au Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2015	M€ 0,1

Soit une variation nette de M€ 8,7.

Une reprise exceptionnelle de M€ 0,1 a été comptabilisée sur 2016 correspondant à la part des charges sociales de la provision pour engagement de retraite des personnes parties dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2015 ; les indemnités versées à ces personnes étant légalement exonérées de charges sociales patronales.

RA

3.9. AUTRES PROVISIONS

en millions d'euros

	31/12/2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31/12/2016
Garantie (note 2.10)	97,2	99,1	80,2	15,1	101,0
Engagements de reprise (note 2.12)	68,3	33,6	17,8	0,0	84,1
Opérations annexes sur ventes (note 2.12)	28,0	20,6	21,9	3,1	23,5
Risques clients	0,3	0,2	0,0	0,0	0,5
Autres	8,2	1,6	1,7	1,6	6,5
Risques de change (note 2.6)	2,2	0,0	1,1	0,0	1,1
Litiges (note 2.9)	170,1	3,1	163,2	2,0	8,0
Restructuration (note 2.7)	59,6	8,7	39,0	0,1	29,3
Total	433,9	166,9	324,9	21,9	254,0
					net
dont (dotations)/reprises exploitation (note 4.2)		(155,0)	124,6	19,8	(10,7)
dont (dotations)/reprises financières (note 4.6)		0,0	1,1	0,0	1,1
dont (dotations)/reprises exceptionnelles (note 4.8)		(11,8)	199,2	2,1	189,4

Les mouvements sur les provisions relatives à certains éléments de la garantie, des engagements de reprise et des opérations annexes sur ventes ne peuvent, pour des raisons techniques, être aisément distingués.

Le 19 juillet 2016, le Groupe Volvo a annoncé qu'il avait conclu un accord avec la Commission européenne mettant fin à une longue enquête antitrust de l'UE. Dans le cadre du règlement, le Groupe Volvo a versé en octobre une amende de M€ 670 au total. La Société quant à elle a repris la provision pour litige de M€ 160,0 de l'exercice 2014 et a payé une amende d'un montant de M€ 268,2.

La provision pour restructuration comprend notamment :

- un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avec signature d'un accord majoritaire le 17 septembre 2015 validé par la DIRECCTE le 2 octobre 2015 qui a été mis en place dans le cadre de la restructuration du Groupe Volvo. Ce plan va conduire au départ de 387 personnes en CDI. Il est basé sur le volontariat et englobe des départs en retraite, des départs en pré-retraite, des départs externes ainsi que des mobilités internes. La provision restante concernant ce plan de sauvegarde de l'emploi s'élève à M€ 18,9 au 31 décembre 2016 (M€ 51,5 au 31 décembre 2015). Les départs en retraite ont été entièrement effectifs au 31 décembre 2015. Les départs en préretraite se termineront au 30 juin 2018.
- le transfert partiel du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS ; sur 157 salariés de Renault Trucks SAS concernés par la proposition de transfert vers HCL Technologies France SAS, 64 personnes ont été transférées au 1^{er} avril 2016, 93 personnes ont refusé leur transfert. Une provision pour restructuration a été constituée à ce titre pour un montant de M€ 7,9 au 31 décembre 2016 (M€ 10,4 dont M€ 2,5 utilisés sur l'exercice).

MA RA

3.10. DETTES

en millions d'euros

	2016	2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,4	2,9
Emprunts et dettes financières divers	6,1	7,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23,6	8,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	903,8	957,5
Dettes fiscales et sociales	112,6	143,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11,6	8,1
Autres dettes	95,1	116,1
Produits constatés d'avance	90,3	92,1
Total	1 243,5	1 335,6

Les emprunts et dettes financières divers sont composés principalement :

- d'avances de l'Etat pour M€ 4,7 (M€ 3,8 au 31 décembre 2015),
- de dette d'impôts vis-à-vis de la société-mère (Volvo Holding France SAS) dans le cadre de l'intégration fiscale pour M€ 0,9 (M€ 3,2 au 31 décembre 2015).

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à M€ 112,6 au 31 décembre 2016 (M€ 143,1 au 31 décembre 2015) et se décomposent en dettes envers le personnel au titre des rémunérations et indemnités dues M€ 60,6 (M€ 63,4 au 31 décembre 2015), dettes envers les organismes sociaux M€ 45,3 (M€ 62,0 au 31 décembre 2015) et dettes fiscales M€ 6,7 (M€ 17,7 au 31 décembre 2015).

Les autres dettes sont principalement composées de rabais, remises, ristournes à accorder aux clients M€ 51,3 (M€ 49,2 au 31 décembre 2015), d'avoirs clients à établir M€ 0,8 (M€ 26,3 au 31 décembre 2015 principalement lié à des refacturations intragroupe) et de comptes clients créditeurs M€ 1,5 (M€ 3,3 au 31 décembre 2015). Par ailleurs les autres dettes comprennent des commissions dues pour M€ 35,2 (M€ 35,0 au 31 décembre 2015), et des créditeurs divers pour M€ 1,2 (M€ 0,4 au 31 décembre 2015).

Les produits constatés d'avance concernent principalement les garanties payantes pour M€ 41,8 (M€ 71,7 au 31 décembre 2015), des autres opérations commerciales pour M€ 2,7 (M€ 0,7 au 31 décembre 2015), des contrats d'entretien pour M€ 38,1 (M€ 15,0 au 31 décembre 2015) et l'ajustement de reconnaissance du chiffre d'affaires en date du transfert de risque pour M€ 1,7 (M€ 4,8 au 31 décembre 2015).

La hausse du poste avances et acomptes reçus sur commandes en cours est principalement lié à un changement de contrat avec le client UGAP.

bb 14

3.11. ECHEANCES DETTES

en millions d'euros

	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans	Total 2016
Emprunts et dettes auprès des étab.	0,4			0,4
Emprunts et dettes financières divers	3,6	0,4	2,0	6,1
Avances et acomptes reçus	23,6			23,6
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	903,8			903,8
Dettes fiscales & sociales	112,6			112,6
Dettes sur immobilisations	11,6			11,6
Autres dettes	95,1			95,1
Produits constatés d'avance	44,1	46,3		90,3
Total	1 194,8	46,7	2,0	1 243,5

3.12. ETAT DES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du Groupe Volvo.

en millions d'euros

	2016	2015
ACTIF		
Participations	705,0	706,8
Créances rattachées à des participations	1,0	1,3
Clients et comptes rattachés	202,2	179,4
Autres créances	186,0	470,6
PASSIF		
Emprunts et dettes financières diverses	1,3	3,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120,3	88,6
Autres dettes	5,7	40,2

Le poste Autres créances est principalement composé du cash pooling Groupe qui s'élève à M€ 97,2 (M€ 376,8 au 31 décembre 2015) et de l'intégration fiscale vis-à-vis de la société mère Volvo Holding France SAS pour un montant de M€ 80,5.

11/7 LA

3.13. TRESORERIE NETTE

en millions d'euros

	2016	2015
Dettes financières à court terme (note 3.11)	(4,0)	(8,9)
Disponibilités	5,3	5,2
Cash pool	97,2	376,8
Total	98,5	373,1

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRES D'AFFAIRES NET

Chiffres d'affaires par principale zone géographique

en millions d'euros

	2016	2015
France	1 643,4	1 618,1
Union européenne	2 030,9	1 973,7
Reste de l'Europe	92,2	86,3
Afrique	199,3	151,9
Amérique	38,0	33,4
Asie	141,1	231,7
Reste du monde	5,4	6,8
Total	4 150,3	4 101,9

Le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Comme indiqué en paragraphe I le chiffre d'affaires 2015 intégrait l'ajustement de prix de transfert positif avec la société Volvo Lastvagnar AB à hauteur de M€ 94,2.

8/12 2A

4.2. (DOTATIONS)/REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Reprises sur autres provisions (notes 3.9) et dépréciations	156,2	172,9
(Dotations) aux dépréciations sur actif circulant	(17,5)	(11,8)
(Dotations) aux autres provisions (note 3.9)	(155,0)	(166,0)
(Dotations) et reprises sur provisions engagements de retraites (note 3.8)	(9,1)	(7,9)
Total (Dotations) / Reprises sur provisions et dépréciations sur actif circulant	(25,4)	(12,8)
Transferts de charges d'exploitation	39,4	20,4

Les transferts de charges d'exploitation comprennent notamment des indemnités versées au personnel dans le cadre :

- du Plan de Dispense d'Activité pour M€ 0,3 (M€ 1,3 au 31 décembre 2015),
- du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2014 pour M€ 4,2 (M€ 15,5 au 31 décembre 2015),
- du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2015 pour M€ 29,5 (M€ 0,3 au 31 décembre 2015),
- de la cession des actifs de l'activité informatique sur l'exercice pour M€ 2,0.

Ces indemnités sont comptabilisées en résultat exceptionnel (note 4.8).

4.3. ETAT DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Le chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises liées représente environ 54 % du chiffre d'affaires de la Société (56% au 31 décembre 2015). Les achats réalisés avec les entreprises liées représentent environ 23 % des achats de la Société (21% au 31 décembre 2015).

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

4.4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Achats	228,3	232,8
Services extérieurs	301,1	306,0
<i>dont études et recherches</i>	60,9	57,6
Autres services extérieurs	382,2	282,2
Total	911,6	821,1

En 2016, les autres achats et charges externes affichent une hausse de M€ 90,5 par rapport à l'année 2015, qui s'explique principalement par :

177/ 20

- l'augmentation des rémunérations d'intermédiaires (en hausse de M€ 5,0) et des honoraires (en hausse de M€ 113,9). Ils sont essentiellement composés d'ajustement de prix de transfert avec les sociétés du groupe dont la société Volvo Lastvagnar AB pour M€ 80,5 (pour rappel cet ajustement était un produit comptabilisé en chiffre d'affaires au 31 décembre 2015 pour M€ 94,2),
- la diminution des études et prestations liées à la production (en baisse de M€ 10,8),
- la diminution des frais de transports (en baisse de M€ 13,5).

4.5. CHARGES SOCIALES

Suite à l'entrée en vigueur en 2013 du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (art 244 quater C créée par l'article 68 de la 3^{ème} loi de finance rectificative pour 2012), la Société a suivi les recommandations de la CNCC quant à sa comptabilisation et son évaluation.

Un produit à recevoir a ainsi été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2016 s'élève à M€ 8,9 (M€ 9,5 au 31 décembre 2015). La Société a opté pour la comptabilisation du produit en diminution des charges de personnel.

Le CICE sera imputé sur l'IS dû par la Société.

Une information et une consultation des représentants du personnel sur l'utilisation du CICE (C.trav.art.L2323-26-1 et L2323-7-1 anciens) a été effectuée au cours de l'exercice.

4.6. RESULTAT FINANCIER

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Dividendes reçus de filiales	13,0	150,8
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)	1,8	0,1
(Dotations) / Reprises provision risques de change (note 3.9)	1,1	(0,4)
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)	0,0	0,9
Intérêts nets sur cash pool	(0,1)	(2,5)
Intérêts sur créances commerciales	0,1	(0,1)
Différence nette de change	(2,1)	3,7
Autres	(0,1)	(0,3)
Total	13,7	152,3

Au 31 décembre 2016, les dividendes reçus de filiales concernent principalement Volvo Europe Finance NV pour M€ 7,2 et Renault Trucks Vostok OOO pour M€ 5,6.

Les reprises pour dépréciation des immobilisations financières concernent la société Renault Trucks Ukraine SARL, qui a été liquidée au cours de l'exercice

4/17 24

Les intérêts nets sur cash pool sont en nette diminution car la trésorerie est restée positive sur l'exercice (note 3.13).

4.7. ETAT DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du Groupe Volvo.

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Dividendes reçus des filiales (note 4.6)	13,0	150,8
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)	1,8	0,2
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)	0,0	0,9
Intérêts nets sur cash pool (note 4.6)	(0,1)	(2,5)
Autres	(0,2)	(0,6)
Total	14,5	148,8

4.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Coûts liés au Plan de Dispense d'Activité nets de reprises	0,1	0,0
Coûts liés à la restructuration du groupe nets de reprises (note 3.9)	(9,8)	(51,9)
(Dotations) / Reprises sur provisions réglementées (note 3.7)	0,0	(0,1)
(Dotations) / Reprises exceptionnelles sur litiges (note 3.9)	162,1	(1,6)
Charges exceptionnelles sur litiges	(268,3)	0,0
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations incorporelles (note 3.1)	0,0	0,0
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles (note 3.2)	2,0	(0,4)
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations financières (note 3.3)	(1,9)	0,0
Abandon de créances	(2,9)	(0,0)
Aides exceptionnelles filiales	(0,1)	(0,1)
Divers charges et produits exceptionnels	0,5	(1,9)
Total	(118,2)	(56,0)

Les coûts liés à la restructuration du groupe proviennent principalement d'une provision de M€ 7,9 liée au transfert du personnel et des actifs de l'activité informatique à la société HCL Technologies France SAS.

1/1/ 2017

La forte augmentation des reprises exceptionnelles sur litiges est liée à la reprise de M€ 160,0 dotée en 2014 couvrant le risque d'amende par la Commission Européenne, suite au paiement de l'amende en 2016 à hauteur de M€ 268,2. Au 31 décembre 2016 l'impact sur le résultat net de Renault Trucks SAS s'élève donc à M€ 108,2.

Durant l'exercice 2016, la cession d'immobilisations financières concerne uniquement la liquidation de la société Renault Trucks Ukraine SARL (note 4.6).

4.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Depuis l'exercice 2002, la Société est intégrée fiscalement au sein du groupe dont Volvo Holding France SAS est la société-mère. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Le produit net d'impôt se décompose de la manière suivante :

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Impôts sur les sociétés	(5,2)	(12,8)
Crédits d'impôts	13,1	15,8
Total	7,9	3,0

La ventilation du produit net d'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	<i>en millions d'euros</i>		
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant taux normal	68,5	7,9	76,4
Courant taux réduit			
Exceptionnel	(118,2)		(118,2)
Total	(49,7)	7,9	(41,8)

La situation fiscale latente résulte :

- des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal ;
- des impôts à payer sur des éléments qui, en raison des dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

/// 29

Elle s'analyse comme suit :

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Impôts latents sur différences temporaires et reports déficitaires - actif	188,5	218,9
Impôts latents sur provisions règlementées - passif	(0,1)	(0,1)
Total	188,4	218,8

Les impôts latents sont évalués au dernier taux d'impôt en vigueur et tiennent compte des évolutions de taux à venir.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. CONTRATS A TERME

Au 31 décembre 2016, la Société ne dispose plus de contrat de couverture de change, ces contrats étant détenus par AB Volvo depuis l'exercice 2012.

5.2. AUTRES ENGAGEMENTS

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	166,8	169,0

Les cautions avals et garanties donnés incluent pour M€ 92,9 en 2016 contre M€ 73,2 en 2015 les créances clients cédées à VFS, société du Groupe Volvo qui assure le financement des ventes France au réseau.

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a supprimé le droit individuel à la formation (DIF) pour le remplacer par le compte personnel formation (CPF) au 1^{er} janvier 2015. De ce fait la Société n'a plus d'engagement vis-à-vis des salariés.

	<i>en millions d'euros</i>	
	2016	2015
Engagements reçus		
Cautions, avals et garanties reçus	154,1	22,3
Garanties reçues de la Coface	791,9	394,5

Les garanties reçues de la Coface sont présentées pour leur totalité autorisée.

Engagements réciproques 335,3 290,7
Ces engagements comprennent essentiellement des engagements de rachat de véhicules pour M€ 314,2, des engagements de commandes d'investissements pour M€ 15,0 et un engagement de consommation d'électricité pour M€ 6,1.

1/3 1/4

Engagements liés au crédit-bail

A - Immobilisations en crédit-bail

en millions d'euros

Poste du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements			Valeur nette
		exercices ant.	de l'exercice	cumulées	
Terrains	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0
Constructions	6,4	1,0	0,3	1,3	5,1
Installations techniques matériel et outillage	0,4	0,3	0,0	0,3	0,1
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	9,8	1,3	0,3	1,6	8,2

B - Engagements de crédit-bail

en millions d'euros

Poste du bilan	Redevances payées			Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	exercices ant.	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains	1,0	0,3	1,3	0,3	1,2	0,1	1,5	0,4
Constructions	2,2	0,6	2,8	0,6	2,5	0,2	3,3	0,9
Installations techniques matériel et outillage	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	3,8	0,8	4,6	0,9	3,7	0,2	4,8	1,4

5.3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

en millions d'euros

A. Renseignements détaillés pour les titres dont la valeur brute excède 1% du capital de Renault Trucks sas

Eléments au 31 décembre 2016	Capital	Autres capitaux propres	% détention du capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	CA HT dernier ex. clos	Résultat dernier ex. clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	(val. nette)				
Filiales (part >= 50%)										
Renault Trucks Maroc sa (2)(3)	11,7	3,9	91,52	14,9	13,6			23,6	0,6	
Volvo Group Austria GMDH (2)	3,6	19,0	100,00	11,6	11,6			60,3	0,9	
Renault V.I Belgique sa (2)	3,0	0,8	99,99	1,5	1,5			64,2	(0,0)	
Renault Trucks (Schweiz) ag (2)(3)	1,4	3,1	100,00	1,6	1,6			57,1	0,3	
Volvo Group Espana SAU (2)	8,4	61,4	100,00	37,3	37,3			228,9	1,8	
Renault Trucks Commercial France sas (2)	39,8	12,8	100,00	59,0	59,0			158,0	1,8	
Renault Trucks UK Ltd (2)(3)	87,4	(33,1)	100,00	18,9	18,9			153,3	15,4	
Renault Trucks Vostok ooo (2)(3)	0,3	0,2	100,00	0,5	0,5			0,0	0,1	5,6
Renault Trucks Defense SAS (2)	28,0	132,5	100,00	35,1	35,1			372,9	24,2	
Participations (entre 10 et 50% du capital)										
Volvo Trucks & Buses Argentina (2)(3)	1,9	1,2	49,29	2,9	2,9			150,7	(6,2)	
Openway-Ahguar Vehiculos Unipersonal (2)	2,7	12,1	42,40	9,0	5,5			9,8	0,6	
Fonderie Venus leuxs (1)	2,7	7,9	49,00	13	13			34,8	1,0	
Volvo Europe Finance nv (2)	992,0	56,8	48,09	503,8	503,8			0,0	11,8	7,2
Volvo Romania SRL (2)(3)	3,0	8,4	35,14	1,5	1,5			58,2	3,1	

(1) Comptes sociaux au 30 septembre 2016

(2) Les informations relatives à ces filiales sont basées sur les comptes consolidés au 31/12/2016

(3) Les informations relatives aux filiales établissant des comptes en devises ont été converties au taux de clôture

RA AB

B. Renseignements globaux sur les autres titres de participation

	Filiales		Participations		Total
	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises	
Valeur brute	5,7	0,2	0,3	1,1	7,3
Valeur nette	5,7	0,2	0,3	1,1	7,3
Prêts et avances consentis (valeur nette)	-	-	-	-	-
Cautions et avals donnés	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés	-	-	-	-	-

Les éléments relatifs aux filiales et participations sont basés sur des comptes sociaux non encore certifiés ou sur des comptes consolidés.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes individuels de la Société (préparés selon les normes IFRS), sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés, publiés et certifiés par PricewaterhouseCoopers AB de la société AB Volvo, sise en Suède et listée au Nasdaq Stockholm, Large Cap.

Conformément aux articles L 233-17 (modifié par ordonnance n°2015-900 du 23 juillet 2015 – art. 2 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016) et R 233-15 (modifié par décret n°2015-903 du 23 juillet 2015 – art. 2 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016) du Code de commerce, la Société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

6.2. EFFECTIF MENSUEL MOYEN

	2016	2015
Cadres	2 514	2 712
Employés, techniciens et agents de maîtrise	2 228	2 366
Agents de production	3 164	3 447
Total	7 906	8 525

Cet effectif prend en compte les personnes qui ont quitté l'entreprise dans le cadre du Plan de Dispense d'Activité et des Plans de Sauvegarde de l'Emploi et qui sont maintenues dans l'effectif, soit 187 personnes (507 personnes au 31 décembre 2015).

MB RA

Renault Trucks SAS

Annexe

Exercice clos le 31 décembre 2016

Page 29/29

6.3. EVENEMENT POST-CLOTURE

Dans le cadre de la réorganisation du groupe AB Volvo, la Société a cédé avec effet au 6 avril 2017 la totalité des actions (soit 48,09% du capital social) qu'elle détenait dans Volvo Europe Finance NV à Volvo Group Belgium NV pour un montant de M€ 517,6.

AB RA